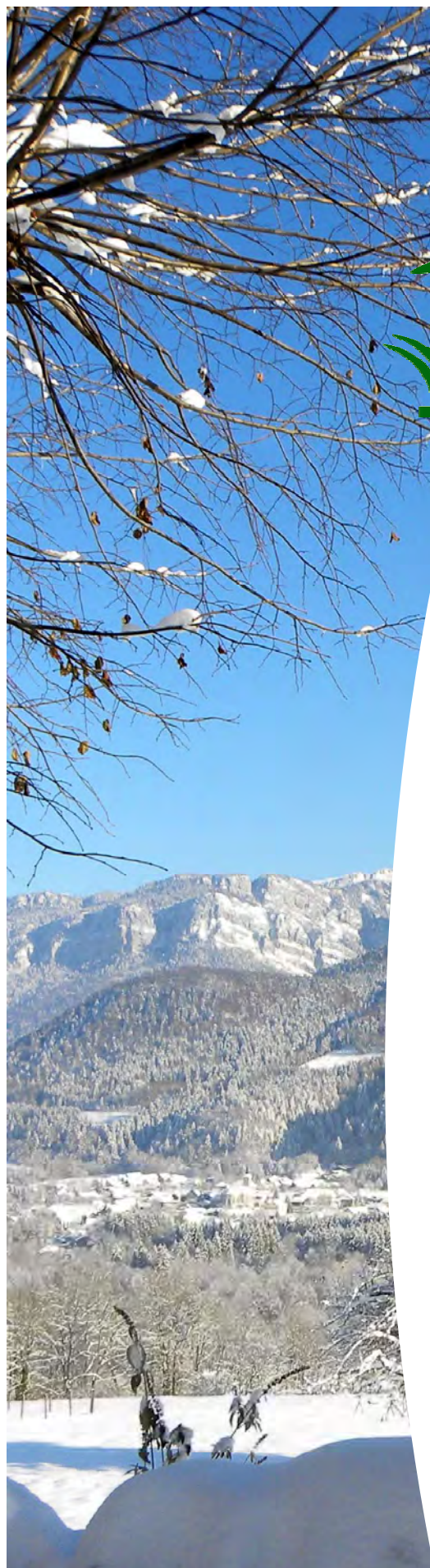




Reflex

Saint-Joseph-de-Rivière

SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
La vie municipale	4
Travaux église	4
Éclairage public	5
Déclarer son chantier	6
Déneigement et déchets	7
Activités scolaires	8
Bibliothèque	9
Nos aînés	10
Les animations de cet été	11
Les 10 ans du Foyer de Vie	12
La vie associative	13
Les activités de l'Echo Alpin	13
Familles Rurales	14
Don du sang	15
Les 30 ans du VTT Chartreuse	16
ASR : le foot est à l'honneur	17
Comité des Fêtes et	
C'est pour aujourd'hui et pour demain	18
La vie intercommunale	19
Parc de Chartreuse	19
Un 24 pas comme les autres...	20
Un livre sur l'industrie du bois	21
Consignes en cas de neige	22
Zoom sur les métiers de demain	23
Agenda	24

BULLETIN MUNICIPAL

n°123

2ème SEMESTRE 2019

LE REFLEX Mairie de St Joseph de Rivière
 Directeur de la Publication : Conseil
 municipal
 Tirage : 550 exemplaires
 Conception : Mairie de St Joseph de
 Rivière
 Dépôt légal à parution.
 Imprimerie Notre Dame Montbonnot.



Le mot du Maire



Lancé en 2014, l'aménagement d'une circulation sécurisée autour du groupe scolaire s'est achevé ce mois-ci avec les travaux de voirie et parkings dans le secteur de l'église. Compte tenu de la procédure parfois contraignante qui encadre, et parfois ralentit, les programmes communaux, c'est toujours valorisant pour une équipe municipale d'avoir démarré et finalisé un projet dans un même mandat.

Autre satisfaction de l'équipe municipale : la reconstruction du Pont de la Tuilerie. Grâce à la compréhension des services de l'Etat sur le plan administratif, à la participation financière immédiate du Département et à l'implication forte du bureau d'études et des entreprises, nous avons pu, en quelques mois, faire face à l'urgence de ces travaux imprévus et indispensables. La promesse de la réouverture de cet ouvrage avant l'hiver a été tenue !

Une nouvelle fois, à travers ces deux opérations, je salue très sincèrement, non seulement l'investissement et la réactivité des élu(e)s et de l'ensemble du personnel municipal, mais aussi l'implication de vous tous (habitants, associations, commerçants, ...) dans tout ce qui a pu être réalisé durant ce mandat pour que Saint-Joseph-de-Rivière reste une commune agréable à vivre.

Les services techniques et administratifs de votre Mairie, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous à la cérémonie des vœux le 3 janvier prochain à 19h.

Votre Maire
Gérard ARBOR

Vie municipale

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ DE L'ÉCOLE - DERNIÈRE PHASE LE TOUR DE L'ÉGLISE

La dernière tranche des travaux concernant le dossier «Sécurité école» vient de s'achever.

Elle concerne l'aménagement du tour de l'église avec du végétal, la réfection autour du petit pont et la reprise des escaliers menant à la chapelle.

L'accès des personnes à mobilité réduite se faisant toujours sur le côté, par l'intérieur de l'église.

Durant les vacances de Toussaint, les implantations de bordures autour de l'édifice ont été réalisées.

Il a été nécessaire de reprendre le caniveau à l'entrée du cimetière.

Au dessus du ruisseau, de nouveaux garde-corps sont posés, sécurisant ainsi le petit pont menant au Fond de Rivière. Ce pont sera d'ailleurs renommé Pont Bazin, du nom du créateur du passage.

Autour de l'Eglise, les travaux d'implantation de fleurs et végétaux se sont terminés.

Nous arrivons à la fin de ce bel aménagement qui nous a mobilisés pendant toute la durée du mandat et que nous avons pu réaliser grâce aux subventions du Département de l'Isère, dont le montant global du coût des travaux s'élève à 360 195,53€ TTC et pour lequel nous avons obtenu 119 698€ de subventions



Vie municipale

TERRITOIRE D'ENERGIE ISERE, (EX SEDI)

Notre Commune de ST JOSEPH DE RIVIERE a confié en 2016 la gestion de son éclairage public au Syndicat des Energies du Département de l'Isère , (SEDI).

Après 25 ans d'exercice, en septembre 2019, le SEDI est devenu :
TERRITOIRE D'ENERGIE ISERE, (TE38).

Nous avons confié à cet organisme tout notre réseau, ce qui représente 116 points lumineux et armoires à changer, qui ont fait et feront l'objet de travaux sur trois tranches :

* **TRANCHE N° 1** : réalisée en 2018.

Intervention sur les secteurs les plus endommagés :

- * Armoire des Grollets : 20 ensembles lumineux
- * Armoire du Bourg : 8 ensembles lumineux
- * Armoire du Fond de Rivière : 24 ensembles lumineux

Pour un montant total de **69 295€** et un coût pour la Commune de **10 962€**

TRANCHE N° 2 : sera réalisée avant la fin de l'année 2019.

Intervention sur :

- * Armoire de la Salle des fêtes : 1 ensemble lumineux
- * Armoire du Demay : 34 ensembles lumineux
- * Armoire du Joly : 2 ensembles lumineux
- * Armoire de La Bourderie : 8 ensembles lumineux, (1 suppression)
- * Armoire des Lards : 9 ensembles lumineux
- * Armoire du Bourg : 4 projecteurs, (Place de l'Eglise)
- * Armoire de Côte Jaillet : 1 ensemble lumineux
- * Armoire des Bouviers : 5 ensembles lumineux

Pour un montant total de cette tranche de **56 031 €** avec un coût pour la Commune de **13 847 €**

TRANCHE N° 3 est en préparation et sera exécutée sur le budget 2020.

A ce jour le programme n'est pas encore chiffré, il portera sur :

- * Armoire de la Traversée du village : création d'un point lumineux, chemin de Bottey.
- * Armoire des Grollets et des Catins : 14 points lumineux
- * Armoire du Côteau : 7 points lumineux
- * Armoire de La Tuilerie, des Sâtres, des Bouviers, du Chemin de la Bourderie, du Chemin des Jolys : 9 points lumineux
- * La Cote : armoire + 1 lampe à remplacer avec horloge.

La technologie de ces nouvelles lampes permet qu'il y ait un abaissement de l'intensité de 70 %, à partir de 23 heures puis une reprise de l'éclairage normal à 06 heures du matin.

Sur trois exercices budgétaires 2018, 2019, 2020, la commune aura changé l'ensemble des points lumineux de son éclairage public.

De ce fait, nous pensons pouvoir réduire notablement notre consommation d'électricité annuelle.



Vie municipale



PRÉCAUTIONS ET OBLIGATIONS LORS DE TRAVAUX EFFECTUÉS CHEZ VOUS

Vous êtes un particulier ou un artisan et vous souhaitez exécuter des travaux dans votre propriété : planter et élaguer un arbre, tailler une haie ; construire un garage, une extension, un mur de clôture, une piscine ; rénover votre toiture ou effectuer un ravalement de façade ; poser une benne pour y déposer des gravats, effectuer un terrassement ...

En plus d'une éventuelle autorisation d'urbanisme, la réglementation en vigueur vous impose de réaliser des démarches préalables afin d'identifier les réseaux potentiellement présents sur la zone de votre chantier : ceci se nomme une DICT : Déclaration d'Intention de Commencer des Travaux.

Attention ! L'absence de déclaration fait courir des risques à vous-même, à votre entourage et à l'environnement. En cas de manquement des sanctions sont prévues : une amende administrative pouvant atteindre 1500€, doublée en cas de récidive et en cas de mise en danger de la vie d'autrui, vous êtes passible de sanctions pénales allant jusqu'à un an d'emprisonnement et 80 000€ d'amende.

Sur l'espace internet dédié à cet effet, vous pourrez faire votre déclaration gratuitement, avant vos travaux. Vous obtiendrez en retour par les entreprises et collectivités qui exploitent les réseaux des informations utiles pour mener votre projet en toute sécurité.

Si une entreprise travaille pour votre compte, bien veiller à ce qu'elle réalise la DICT

L'INERIS, établissement public qui gère le téléservice Réseaux et Canalisations, a signé une convention avec des partenaires de confiance qui ont développé une application simplifiée. Actuellement, un seul partenaire (Sogelink) est agréé mais leur nombre augmentera dans les prochains mois et chacun vous apportera le même service.

D'ÉTRANGES MESSAGES !

De plus en plus fréquemment, la mairie reçoit, dans sa boîte à lettres, des messages anonymes pour nous transmettre des remarques concernant la commune. Ces derniers sont rédigés d'une manière autoritaire sur un bout de papier...

Nous souhaitons que les personnes qui constatent des problèmes puissent communiquer avec nos services par mail ou courrier, ou venir à l'accueil tout simplement : nous sommes à votre écoute et nous pourrions bien mieux vous apporter notre aide dans un climat plus apaisé.

Vie municipale

POUR UN SERVICE DE DÉNEIGEMENT PLUS EFFICACE

Afin de faciliter le travail de l'agent communal en charge du déneigement mais surtout pour pouvoir vous rendre un service de qualité, pensez à garer vos véhicules en dehors de la chaussée lors de chutes de neige.

Ceci s'impose surtout dans les quartiers où les rues sont étroites et où parfois le tracteur de déneigement n'arrive pas à passer.

Vous pouvez pour une nuit ou une journée entreposer votre véhicule sur certaines places de parking public ou simplement le serrer au plus près des accotements.

GESTION DE VOS DÉCHETS ...

BEAUCOUP TROP D'INCIVILITÉS

Chaque jour, nous pouvons constater des désordres de plus en plus importants autour des sites d'installation des conteneurs à ordures ménagères ou à tri sélectif.

Les bacs verts sont destinés aux ordures ménagères, il est donc interdit de déposer à l'intérieur ou à côté des encombrants ou autres déchets destinés à la déchetterie, les camions poubelles ne sont pas conçus pour prendre ces objets, il est de votre responsabilité de les évacuer.

De même lorsque vous utilisez les conteneurs à tri sélectif, évitez de laisser les bris de verre ou les emballages par terre. Le nettoyage de ces dépôts a un coût pour les collectivités, ce qui un jour ou l'autre déclenchera une répercussion financière sur les usagers.

Prenons nos responsabilités et tâchons de laisser ces sites les plus propres possibles ... c'est notre commune à tous... notre environnement immédiat.



Vie municipale



KERMESSE EN MUSIQUE !

Cette année, la kermesse organisée par les bénévoles du Sou des Ecoles et les enseignants de l'école élémentaire Claude DEGASPERI a résonné sous la mélodie des différents instruments de musique confectionnés par les élèves tout au long de l'année, dans le cadre d'un projet d'école en collaboration avec Jean-Stéphane RICOL, étudiant au conservatoire de Lyon et résidant dans notre commune.

C'est sous un soleil radieux que petits et grands ont pu tester leurs instruments dans une batucada géante et chanter une chanson inédite...

Ils ont ensuite pu profiter des différents stands de jeux et repartir avec des lots aux ateliers de tir, pêche à la ligne, trampoline et autres ...

Le coin frites et grillades a lui aussi été pris d'assaut, les crêpes soigneusement préparées par les enseignants et les AT-SEM ont eu également énormément de succès.

LA RENTRÉE DES CLASSES

Ce lundi 2 septembre, 166 élèves ont rejoint les bancs de l'école Claude DEGASPERI dans notre commune, répartis dans 6 classes. Ils ont pu découvrir une classe complètement rénovée par les employés municipaux cet été.

Les plus grands peuvent également bénéficier de plus de matériel informatique, fourni par la mairie : 1 nouveau tableau blanc interactif ainsi que 10 ordinateurs et tablettes sont désormais à leur disposition.

L'école accueille cette année deux nouvelles enseignantes : Mme FAYOLLE Sylvie, qui remplace Mme JARNIAT Martine auprès des élèves de CM, ainsi que Mme GRANIER Laurence, assurant la décharge de Mr le directeur et la journée en complément de Mme PANELI, pour les classes de CE2/CM1. Bienvenue dans notre commune !

Cette année, le repas traditionnel de Noël à la Salle d'Animation Rurale aura lieu mardi 17 décembre et le spectacle de Noël le vendredi 20 décembre à la salle du Revol à Saint Laurent du Pont.



Vie municipale

Les Romans

Oublier Klara de Isabelle Autisier

Une bête au paradis de Cécile Coulon

De pierre et d'os de Bérengère Cournut

La mer à l'envers de Marie Darrieussecq

Transparence de Marc Dugain

Impasse Verlaine de Dalie Farah

Le Schmock de Franz Olivier Giesbert

Les yeux rouges de Myriam Leroy

La mémoire des vignes de Ann Mah

Mon ancêtre poisson de Christine Montalbetti

On ne meurt pas d'amour de Géraldine Dalban Moreynas

Les os des filles de Line Papin

Une étincelle de vie de Jodi Picoult

Par les routes de Sylvain Prudhomme

Les choses humaines de Karine Tuil

Harcelées de Astrid de Villaines

Les romans policiers

Ne t'enfuis plus de Harlan Coben

A l'ombre de l'eau de Maïko Kato

La fille qui devait mourir de David Lagercrantz

La tentation du pardon de Dona Leon

Vaste comme la nuit de Elena Piacentini

Les bandes dessinées

Les Indes fourbes de Alain Ayrolles

Le loup de Rochette

Les pestiférés de Scotto Serge

Blake et Mortimer : le dernier pharaon

Les enfants ne sont pas oubliés, pour eux aussi de nombreuses nouveautés en albums, bandes dessinées, documentaires, livres jeu, romans, ...

... DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque un lieu d'accueil, d'animation pour tous, petits et

grands ! Je peux consulter, lire librement, sans être adhérent.

Je peux emprunter des documents, albums, romans, bandes dessinées, documentaires, ... en cotisant à la bibliothèque, adhésion de 15€ par famille et par an.

La bibliothèque vous accueille :

• **Le mardi de 16h à 18h30**

• **Le mercredi de 15h à 18h**

• **Le samedi de 9h à 12h**

Pendant les fêtes de fin d'année, la bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 4 janvier. Ouverture le mardi 7 janvier 2020 à 16h

La bibliothèque accueille tout au long de l'année les enfants de la crèche / halte-garderie et de l'école pour un échange de livres mais aussi un temps d'animation, de lectures à voix haute, de contes, de kamishibai, ...

Une nouveauté cette année, un temps d'accueil des jeunes enfants et des assistantes maternelles est programmé pour des lectures, des contes, ...

La bibliothèque hors les murs, ce sont des temps de lecture à voix haute et d'échanges proposés aux personnes âgées, accueil ADMR, ...

Et tout au long de l'année, retrouvez les livres nomades à l'accueil de la mairie ou à la boutique de la ferme de Plantimay.

Prochainement, de nouveaux romans vous seront proposés accompagnés de critiques grâce aux membres du **club de lecture « Des livres et vous ! »**



Mercredi 18 décembre, à partir de 16h30

« Contes et histoires de Noël » suivis d'un goûter

Dans le cadre de la **Nuit de la Lecture**, les 17 et 18 janvier, la bibliothèque vous propose:

une borne à histoires courtes :

Le Distributeur d'Histoires Courtes a été imaginé pour répondre à la question : « comment éditer et diffuser les centaines d'histoires courtes de qualité que nous recevons ? »

Ces histoires courtes et ces poèmes sont écrits par des auteurs, puis sélectionnés par notre équipe d'éditeurs. C'est donc ensemble que nous partons à la conquête du monde pour propulser la littérature courte ! Venez les découvrir dans votre bibliothèque !



Jeu à la Médiathèque



Mystère chez Champollion
Plongez dans l'Égypte des hiéroglyphes et menez l'enquête ...

Un escape game « Mystère chez Champollion »

Jeu d'énigmes grandeur nature autour de la figure de Jean François Champollion.

Venez jouer en famille ou entre amis, équipe de 4 à 5 personnes, à partir de 10 ans, sur inscription.

Escape game à la bibliothèque

Gratuit sur inscription dès 10 ans

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne et heureuse année 2020 ... et d'agréables lectures en notre compagnie

Vie municipale

REPAS DES AÎNÉS

Nous sommes à nouveau très heureux de retrouver nos aînés le **dimanche 26 janvier 2020** à 12 heures à la Salle d'Animation Rurale pour le traditionnel repas.

Cette année de nouvelles personnes viendront compléter le groupe existant :

- les personnes seules : 70 ans en 2019 soit nées en 1949.
- les couples 75 ans , un seul des conjoints né en 1944.

Les vœux du Maire et l'accueil des nouveaux arrivants sur la Commune se dérouleront le **vendredi 03 janvier 2020** à 19 heures à la Salle d'Animation Rurale.

DISTRIBUTION DES COLIS

Les personnes qui ne pourront se déplacer au repas recevront la visite des membres du CCAS accompagnés d' enfants de l'école primaire le **samedi 14 décembre 2019** à compter de 10 heures.

Merci de leur réserver un bon accueil.

Comme l'an dernier, la municipalité opte pour des produits locaux distribués par des producteurs de Chartreuse.

S'inscrivant dans une démarche d'économie locale et de circuits courts, ce nouveau colis permet de valoriser les richesses du territoire et la découverte des produits de chez nous.

Nous espérons répondre à votre attente tout en encourageant nos producteurs.

Dans la mesure du possible, merci de retourner le plus tôt possible, le coupon réponse que vous avez reçu, pour le bon déroulement des manifestations.

Si un oubli était effectué vous voudrez bien vous faire connaître au Secrétariat de la Mairie au : **04 76 55 21 69**.

ACTION SOCIALE

Dans le cadre de l'action sociale de la mairie, nous vous rappelons que vous pouvez prendre contact avec nos services ou nos élu(e)s afin de nous faire part de vos besoins ou vos difficultés.

Ce soutien s'adresse aux personnes vulnérables ou isolées (personnes âgées, problèmes lourds de santé, ...)

N'hésitez pas à nous contacter pour savoir si votre demande peut faire l'objet d'une prise en charge par la mairie.

ÉLECTIONS

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter pour les élections municipales est le vendredi 7 février 2020.

Vie municipale

FÊTE DE LA MUSIQUE 22 JUIN 2019

Pour la 3ème année consécutive se déroulait la fête de la musique sur la place de l'Eglise, Dès 19h, la chorale L'air de Rien ouvrait le rideau, puis entraient successivement en scène 3 groupes mettant ainsi St Joseph dans une ambiance festive. Les Riviérois ont pu profiter des stands restauration et buvette tout en écoutant la musique, en dansant, en chantant...

La municipalité remercie les acteurs de cette soirée, les bénévoles, les membres du CCAS, les résidents du foyer de vie mais surtout Frédéric Lombard, musicien, qui prête généreusement son matériel, monte la scène et gère le son, la lumière... durant toute la soirée (et l'après-midi pour la préparation) et ce depuis la création de cette manifestation dont il est à l'origine. Un grand merci ! En espérant que cette fête se poursuive dans les années à venir.



GROUPE FOLKLORIQUE 2019

Le 10 juillet dernier, le CCAS de Saint Joseph de Rivière, en partenariat avec la municipalité, a pris un petit air de Vietnam en recevant dans le cadre du 36ème Festival des cultures du monde de Voiron- Chartreuse, le groupe College Dance Ho Chi Minh Ville.

Cette troupe de jeunes danseurs a emporté le public dans les hauts plateaux et au bord du Mékong, avec leurs costumes chamarrés et leurs instruments traditionnels, pour le plaisir de tous. Des danses dynamiques et athlétiques et des chants traditionnels se sont enchaînés pendant les deux parties du spectacle.

La soirée s'est terminée au restaurant Forcella où les accompagnateurs et les chanteurs du groupe ont entonné des airs français et vietnamiens autour du piano, un peu désaccordé, on l'avoue.

Une mention toute particulière au jeune Corentin, qui a chanté en français, en anglais et a fredonné quelques airs en vietnamien, grâce à son portable....

La venue d'un groupe de cette qualité sur Saint Joseph est chaque fois une réussite et nous remercions les organisateurs du Festival de réserver un créneau à notre village, dans le planning très chargé qui est le leur pendant cette période.

Vie municipale

LES 10 ANS DE « LA MAISONNETTE »

Le samedi 23 novembre dernier, nous étions quelques élu(e)s à participer aux 10 ans de la création du Foyer de Vie « La Maissonnette ». Après des tubes des années 80 brillamment interprétés par la Compagnie Vocale dans une folle ambiance et la démonstration d'acrobaties et de danses par les chiens de l'association canine qui participe régulièrement aux activités du Foyer de Vie, résidents, familles et personnel se sont retrouvés, nombreux, autour des gâteaux d'anniversaire et du verre de l'amitié.

Au terme de ses 10 années de fonctionnement, on ne peut que se féliciter de l'intégration de cet établissement dans la vie du village et rendre hommage à l'équipe municipale de l'époque d'avoir consenti à la cession gratuite au Département du terrain nécessaire à sa construction, terrain au préalable acquis et viabilisé (eau, assainissement et électricité) par la commune.

Le Maire, Gérard Arbor



Vie associative

L'air de Rien, groupe vocal de Saint Joseph de Rivière



recherche des chanteuses, sopranes de préférence, et des chanteurs basses et ténors pour étoffer ses pupitres.

(Nul besoin de connaître la musique, seule condition : "Chanter et se faire plaisir")

ET plus particulièrement,

à partir de janvier 2020, dans le cadre d'un projet avec la compagnie des Entêtés (en résidence sur le territoire) qui aboutira à 2 concerts à St Joseph, en juin et surtout en septembre 2020 pour assurer la 1ère partie du concert de TRAM des Balkans.

Répétitions de 2 ou 3 heures, 1 mardi sur 2 à l'école de St Joseph, à partir de 19h-19h30 + stage les 16-17 mai.

Venez rejoindre un groupe dynamique pour qui la bonne humeur, chanter, rire, se faire plaisir ne font qu'un sous une baguette de fer dans une main de velours ! Répertoire varié autour de la chanson française et des chants du monde.

Pour tous renseignements, dates, coût..., allo Nicole (06 87 43 59 37), chef de chœur.



Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



L'ECHO ALPIN

ACTIVITÉS ET CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS DE DÉCEMBRE 2019 À JUIN 2020

Depuis septembre,

♪ **35 jeunes Riviérois inscrits à l'école de musique** de Saint Laurent du Pont ont repris l'enseignement musical (instrument, chant, formation musicale, orchestre).

Rappelons qu'une convention entre les mairies de St Joseph de Rivière et St Laurent du Pont, l'Ecole de musique et l'Echo Alpin, est en place depuis plusieurs années et permet à toutes les familles de bénéficier d'un tarif avantageux.

♪ **la chorale L'Air de Rien** continue à répéter 2 mardis par mois de 19h30 à 21h30 à l'école primaire de Saint Joseph. Une douzaine de choristes se font plaisir avec des airs du monde, de variété française, chanson contemporaine..... sans partition ni connaissance particulière de la musique. Cette année, projet de concerts avec la Compagnie des Entêtés, en résidence sur notre territoire. Des chanteuses et chanteurs sont recherchés, voir en-cart alors n'hésitez pas !

Les manifestations de l'année scolaire

Vente de sapins de Noël au profit de notre association et du Téléthon : **samedi 7 décembre 9h-13h**, à la bascule de Saint Joseph de Rivière.

La traditionnelle audition de Noël des élèves de l'école de musique de Saint Laurent du Pont, aura lieu **mardi 17 décembre à 18h**, salle du Revol à Saint Laurent du Pont.

Concert de l'Harmonie organisé par l'école de musique : **samedi 18 janvier, 20h30**, salle du Revol à Saint Laurent du Pont.

Audition décentralisée des élèves de l'école de musique : **mercredi 19 février, 18h**, salle des fêtes de Saint Joseph de Rivière.

Concert de printemps de l'Echo Alpin : **samedi 28 mars, 20h30**, salle des fêtes de Saint Joseph de Rivière.

Concert de l'Harmonie organisé par l'école de musique : **samedi 9 mai**, salle du Revol, Saint Laurent du Pont.

Joyeuses fêtes !...et une nouvelle année remplie de bonheur



Vie associative

DE RETOUR DE SUISSE ...

Au programme depuis quelques années déjà, une sortie de 2 jours en Suisse a pu se réaliser au début du mois d'octobre. Voyage qui a permis à 42 personnes de découvrir le premier jour, les mines de sel de Bex, de monter dans la mine avec le train des mineurs, de déjeuner dans la Taverne du Dessaloir (Un repas convivial dans un lieu insolite !), de vivre une expérience unique confortablement installées à bord du MOB Panoramic en découvrant des paysages magnifiques de Montreux à Château-d'Oex.

Le lendemain, poursuite du voyage par la visite de la maison du gruyère, de la cité médiévale de Gruyères avec au repas de midi une spécialité de la cuisine régionale (fondue moitié-moitié avec pain et pommes de terre et meringue à la crème double de Gruyère) puis visite d'Yvoire, village médiéval situé sur le bord du lac Léman.

A l'unanimité, tous les participants ont été enthousiasmés par ce week-end de découverte et sont rentrés chez eux avec en mémoire de magnifiques souvenirs.



INVITATION AU VOYAGE AVEC L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES

DÉPART POUR L'ITALIE ...

Les membres de Familles Rurales vous proposent d'ores et déjà une sortie de 4 jours en Italie du samedi 25 avril au mardi 28 avril 2020 à la découverte des LACS ITALIENS

-Lac de Come, lac d'Iseo, Lac de garde, escapades aux Iles San Giulio, lac d'Orta etc... Nombreuses traversées en bateau, ferry-boat, petit train ...Un accompagnateur sera présent tout au long du voyage .Un programme prometteur et riche en visites, découvertes.. que vous pourrez obtenir sur simple demande

Prix de ce séjour où tout est inclus : 419€ pour les Riviérois ,489 € pour les personnes extérieures à la commune.

Les inscriptions auront lieu dès le mois de Janvier avec possibilité d'un paiement en deux voire trois fois (chèques vacances acceptés) -Samedi 17 janvier 2020 de 10h à 11h30 -Samedi 24 janvier 2020 de 10h à 11h30 Salle des associations

Les personnes intéressées devront s'inscrire rapidement car le nombre de places sera limité et la demande importante.

Renseignements possibles auprès de Michelle Ghiotti : par mail mich_gh@yahoo.fr ou par téléphone 06.45.16.05.51

Vie associative

LES BRÈVES DE L'AFR...

ACTIVITÉS SPORTIVES

Les cours de pilate, gym tonique, body-work ont repris à la rentrée.

Possibilité de s'inscrire encore en cours d'année. (Renseignements auprès de Simonne Pagniez au 04 76 55 12 01)

REPAS À EMPORTER

L'AFR est ravie du succès remporté par leur nouveauté qui a été proposée aux Riviérois (et autres) « porcelet cuit à la broche » le dimanche 27 octobre 2019.

Elle remercie toutes les personnes qui ont participé à cette manifestation et contribué ainsi à sa réussite. D'ores et déjà, l'AFR prévoit de la reconduire en novembre 2020.

GOÛTER DES ANCIENS

Comme chaque année un goûter sera offert à toutes les personnes nées à partir de 1955 et avant .Il leur permettra de passer un après-midi convivial en dégustant quelques pâtisseries et autres. Venez nombreux..

LES CALENDRIERS

Dès le mois de novembre les membres de Familles Rurales vous proposeront le calendrier de l'ADMR, merci de leur réserver un excellent accueil.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous les Riviérois.



SENSIBILISER NOS ENFANTS AU DON DU SANG

C'est en juin que Didier Bury et René Sfolcini respectivement président de l'Amicale des Donneurs de Sang du Val d'Ainan et de St Joseph de Rivière/St Laurent du Pont ont été accueillis par les élèves de CM1 et CM2 de notre école.

Les deux intervenants ont pu proposer des animations autour de la question du don du sang bénévole qui aide à sauver des vies, et des informations sur la biologie des groupes sanguins.

La séance s'est terminée par une distribution de nombreux cadeaux



Vie associative

« VTT CHARTREUSE » FÊTE SES 30 ANS

Il était une fois en 1989 une quinzaine de passionnés de nature et de vélo qui arpentent les sentiers chartroustins et créent l'association « VTT Chartreuse ». Gérard Actis en est le premier président où balades et premières compétitions occupent les week-ends. En 1992, Marcel Trévisan prend la présidence du club, ce dernier adhère à la Fédération Française de Cyclisme. Marcel, son brevet d'état d'éducateur sportif en poche, crée l'école de cyclisme pour les jeunes de 7 à 16 ans. Un apprentissage suivi chaque samedi après-midi par une cinquantaine de jeunes. Les premières organisations de compétitions sont réalisées : en 1995 le championnat régional de VTT à la Ruchère où notre actuel secrétaire

Guillaume Donnier Valentin est sacré champion régional dans sa catégorie et en 1996 la Chartreuse accueille 3 étapes du tour de France VTT. A retenir aussi, ce qui deviendra sa référence pendant 10 années l'organisation d'un contre la montre en VTT entre le camping de Miribel les Echelles et le plan d'eau de St Joseph de Rivière.

L'école de VTT prend un nouvel essor en 2000 avec l'arrivée de Francis Dujardin, faisant grimper les effectifs. La création du Bike Park de la grotte en 2009, a attiré des moniteurs diplômés d'état qui assurent depuis 10 ans les séances apprentissages, chaque mercredi et samedi après-midi, soit à St Joseph de Rivière ou à St Pierre de Chartreuse.

En 2014, Marcel Trévisan cède sa place à son jumeau Jean-Luc qui mettra sur les rails, ce qui manque en terme d'organisation populaire en Chartreuse. En juillet 2016 est organisé le premier Festivélo à St Laurent du Pont, évènement qui connaît de plus en plus de succès et qui perdure pour le plus grand bonheur des adeptes de VTT de la région et promet une belle animation d'été dans les rues de la bourgade. Une autre organisation est venue s'ajouter, la bourse aux vélos où la 2ème édition est programmée le 8 mars 2020.

Alors bon vent à cette association dynamique et à ses adhérents qui ont fêté les 30 ans par une parade dans les rues de St Jo et partagé un magnifique gâteau d'anniversaire.



gâteau d'anniversaire



les pionniers de 1989 à l'initiative de la création du club
De gauche à droite : Patrick Actis, Bernard Dechene, Christian Perrin, Gilles Dechene, Marcel Trévisan et Gérard Actis



photo de groupe 2019

Vie associative



PLUS DE 130 LICENCIÉS À L'A.S.R.

Après l'assemblée générale du mois de juin et le grand week-end de fin de saison en Ardèche pour fêter le titre de champion de l'Isère de son équipe U15 où plus de 90 sympathisants de l'association se sont retrouvés dans le plus grand camping aquatique d'Europe la saison 2019/2020 a repris depuis début septembre.

La grande réussite de cette rentrée est l'engagement de 7 équipes riviéroises constituées de U11, U13 mixte, U13 féminin, U18, une équipe féminine et les deux équipes séniors. C'est en tout plus de 130 licenciés qui gravitent autour du club où l'ambiance, la solidarité et l'esprit de famille sont les fils conducteurs. Le club ne change pas, il évolue.

Ce sont en tout 15 entraîneurs bénévoles qui s'occupent des différentes équipes :

- les U11, jeunes pousses riviéroises avec leurs jolis maillots « spiderman », sont entraînés par Sébastien Boffetti et Vincent Belle ;
- les U13 mixte et les U13 féminines sont entraînés par Jeanlou Hasler, Yann Spadari et Elliot Buissière ;
- les U18 ont pour entraîneurs Mathias Garron et Sébastien Salvi ;
- l'équipe féminine est coachée par Thierry Matthieu, Steve Lapierre, Sébastien Azzaro et Saad le préparateur physique ;
- les équipes séniors ont pour entraîneurs Gérard Garon, Christian Glénat, Jean-Yves Locatelli et Gilbert DiFranco.

Tous ces éducateurs sont épaulés par de nombreux sympathisants qui permettent le bon fonctionnement de l'association et pérennisent le club pour l'avenir.

Le club compte sur votre soutien lors des différentes manifestations à venir : le concours de belote le 7 mars, la brocante du 16 mai et le safari truites du 7 juin 2020 et vous remercie de l'accueil que vous réservez à nos jeunes vendeurs de calendriers qui passeront durant cette fin d'année.

En attendant de vous retrouver tous autour du stade, les membres de l'Association Sportive Rivoise vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Vie associative

SOUS LA HOULETTE DU COMITÉ DES FÊTES

APÉRO EN SURE

Comme toutes les années, une vingtaine de riviérois se sont réunis autour d'un apéritif offert par la Comité des Fêtes le 11 août dernier, dans la prairie de la Sure.

Chacun a pu partager son casse-croûte autour d'un verre, avec l'eau fraîche du lavoir.

La météo clémente jusqu'à 14h30 a commencé à se montrer plus menaçante, incitant les habitants du village à redescendre dans la vallée par le Cul de Lampe ou le Col des Charmettes.



LE BOL D'AIR MOTO

Le traditionnel Bol d'air organisé par le Comité des Fêtes s'est déroulé ce dimanche 1^{er} septembre au départ de St Joseph de Rivière.

Une trentaine de conducteurs de petites et grosses cylindrées se sont réunis autour d'un café de bienvenue avant d'enfourcher leurs deux roues pour rouler sur une distance de 120kms dans l'avant pays savoyard.

Au retour, chacun a commenté les si beaux paysages malgré une météo assez incertaine.

Après trois bonnes heures de route, de nombreux participants sont restés partager des pâtes à la Carbonara à la salle des fêtes, dans un climat très chaleureux.



COLLECTIF/ASSOCIATION « C'EST POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN »

L'association « C'est pour aujourd'hui et pour demain » va créer un jardin collectif public qui va commencer à prendre forme au printemps 2020. Une convention signée avec la commune de Saint-Joseph-de-Rivière cet automne 2019 permet la mise à disposition d'un terrain à côté de l'école, derrière l'église et sa gestion par les membres du collectif.

Ce jardin initié par le collectif sera ouvert à tous comme un jardin public, favorisant la biodiversité, et un point de vue pédagogique ; sa construction évolutive se veut participative : chaque habitant intéressé est invité à y prendre part. Nous proposons des dates pour se retrouver et faire ensemble dans une ambiance conviviale : atelier de construction de bancs, préparation du terrain, plantations... les dates sont à retrouver sur le site : pouraujourdhuietpourdemain.fr

Comme tout nouveau-né il lui faut un nom, nous avons besoin de vous pour lui en trouver un ! À vos idées !

Vos propositions sont à mettre dans la boîte « jardin commun » placée dans la mairie ou à envoyer à l'adresse du collectif : collectif@pouraujourdhuietpourdemain.fr jusqu'au 30 avril 2020.

Vie intercommunale

PARC DE CHARTREUSE

ÉCHANGEZ VOS FRUITIERS ET VOS GRAINES DE LÉGUMES EN CHARTREUSE

Vous cherchez des graines ? De variété locale et/ou ancienne ? La plateforme Sharetreuse en partenariat avec le Parc vous présente « Graine de Sharetreuse », une partie du site de Sharetreuse dédiée entièrement à l'échange de graines de fruits et légumes de Chartreuse.

Fruits et légumes de Chartreuse

Le Parc Naturel de Chartreuse a lancé en 2016 une opération scientifique participative et innovante autour des semences de fruits et légumes oubliés en partenariat avec le Centre de Ressources de Botanique Appliquée et l'association Jardins de Mémoires Montagnes. Il s'agit de se réapproprier un patrimoine oublié et le réinvestir dans une économie alimentaire locale pour le futur.

Il s'agit aussi, de devenir moins dépendants de l'achat de semences hybrides industrielles, dont la plupart sont stériles et ne peuvent être replantées. Et ainsi de répondre aux enjeux du changement climatique.

Ce long travail de recherches documentaires et enquêtes de terrain a permis de recenser 399 espèces documentées, qui recouvrent 1400 variétés dont 151 variétés locales originaires du massif de la Chartreuse ou des environs proches.

A travers ce projet, le Parc souhaite favoriser la culture de ces variétés dans la région afin de permettre aux agriculteurs, mais aussi aux particuliers et aux consommateurs, la ré-appropriation de plantes et légumes locaux et adaptés au terrain, qui sont un patrimoine biologique et culturel.

Un besoin émergent

Suite aux trois sessions de formation « faites vos graines » proposées par le Parc depuis 2017 les participants souhaitent pouvoir garder un réseau de jardiniers et échanger les graines de manière autonome et indépendante. D'où le partenariat entre le Parc et la plateforme Sharetreuse pour proposer aux habitants l'onglet *graines de Chartreuse*.

La plateforme Sharetreuse a été créée en 2016 par un couple de Sarcenas ayant le souhait de développer une économie locale durable et de tisser du lien entre les habitants de leur commune et du territoire : <https://www.sharetreuse.fr>

A vous maintenant de participer au développement des variétés de Chartreuse ! Vous favoriserez ainsi les productions locales et des variétés qui résisteront mieux à la moyenne montagne.



Vie intercommunale

UN 24 PAS COMME LES AUTRES ...

**Cette année, le Centre Social des Pays du Guiers
vous propose :**

un 24 décembre pas comme les autres !

Un **24** pas comme
les autres...

Cette année, le Centre Social vous propose
un 24 décembre pas comme les autres.

Seul, en famille, entre amis, rejoignez-nous pour
une soirée insolite et forcément inoubliable.



**On a trop hâte ...
Et vous ?**

Contactez-nous !

Toute l'actualité sur notre site
www.cspg.fr et page Facebook :
CentreSocial PaysduGuiers

centre social
des pays du Guiers
ressources
initiatives
échanges

Cette année, le Centre Social des Pays du Guiers a eu envie, avec des habitants, de bousculer les codes et de proposer à tous les Chartrousines et Chartrousins de nous rejoindre pour un 24 décembre pas comme les autres.

Pour certains, Noël est attendu et vécu comme une fête familiale heureuse mais pour d'autres, c'est plus compliqué... parce que les enfants sont partis, parce que l'on en a marre de l'oncle qui ronfle dans son assiette à 21h, parce que l'on est seul...

Dans tous les cas, ce jour est un peu spécial pour bon nombre d'entre nous, quoi que nous fassions. Que nous soyons seul, en famille, entre amis, on rêve parfois de simplicité et de légèreté.

Pour plus d'informations : 04 76 55 40 80
1 rue Charles Hérold • 38380 Saint-Laurent du Pont

Vie intercommunale

« LE SIÈCLE D'OR DES INDUSTRIES DU BOIS DANS LA VALLÉE DES DEUX GUIERS »

Au milieu du XIX^{ème} siècle, la révolution industrielle révolutionne le pied du massif de Chartreuse, dans la vallée irriguée par les deux Guiers.

Près de 70 ateliers vont développer de multiples activités liées au travail du bois pendant un peu plus d'un siècle.

Toute cette population d'entrepreneurs et de travailleurs va utiliser les richesses indispensables à cette grande réussite artisanale-industrielle : la force motrice de l'eau avant l'arrivée de l'électricité, le bois de Chartreuse disponible en qualité et en quantité et la disponibilité de la population locale.

Plusieurs pionniers venus de l'extérieur vont initier des productions dont certaines deviendront des quasi-monopoles en France : fabrication des écrins (gainerie), des cuirs à rasoir, des cannes et bâtons, tous les produits de tournerie, articles-souvenirs, tabletteries ...

Ces activités vont permettre d'occuper une main d'œuvre nombreuse jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle (sans doute près de 700 personnes au milieu des années 1950).

Cette date correspond à la disparition progressive des activités dans toutes les gammes de production.

Seuls demeurent aujourd'hui quelques anciens artisans, des vestiges patrimoniaux et peu de documents.

Louis Gradelet et Bernard Lanfrey ont recensé et écrit l'histoire de cette véritable épopée locale qui anima toute la vallée au siècle dernier.

Ce livre est proposé dans les maisons de la presse de Saint-Laurent-du-Pont et des Echelles.



Boîte d'élixir de Chartreuse



Ecrin



Canne

Cuir à rasoir



Tabatière

Vie intercommunale

PRÉCAUTIONS EN CAS D'ÉPISODE NEIGEUX



Lors d'épisodes d'importantes chutes de neige, certaines personnes peuvent avoir des difficultés pour se déplacer ou des foyers peuvent être privés d'électricité. Pour connaître l'état du trafic dans le département, les usagers de la SNCF sont invités à se connecter sur le site www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes, ceux du réseau des transports en commun peuvent consulter les perturbations sur le site www.transisere.fr

Les particuliers qui seraient en situation de vulnérabilité ou de grande difficulté (dépendance à une assistance

électronique, état de santé fragile) du fait d'éventuelles coupures d'électricité sont invités à se signaler auprès de la mairie, des services de secours ou d'Enedis (09 726 750 38).

Rappel de quelques consignes de sécurité :

- ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol,
- installez **impérativement** les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments,
- n'utilisez pas pour vous chauffer :
 - * des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero,
 - * les chauffages d'appoint en combustion en continu

Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES DU 1ER SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE.

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le

31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par téléphone au 01 49 55 82 22 ou par mail à assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr.

A noter : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches.



Vie intercommunale



ZOOM SUR LES MÉTIERS DE DEMAIN

Vous voulez rencontrer des acteurs du secteur automobile ? Découvrir les métiers de l'agriculture ? Connaître les postes demandés dans l'industrie du luxe sur le territoire ?

La Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan, en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale de St Marcellin, organise une manifestation de découverte des métiers de demain, avec le soutien du Fonds Social Européen.

Des professionnels seront présents lors de la matinée et apporteront leurs témoignages sur les métiers en développement sur le territoire dans des secteurs variés (agriculture, métiers de l'hydraulique, automobile, industrie technologique, industrie du luxe, économie circulaire ...).

Une visite d'entreprise est prévue l'après-midi à 14h00 chez Stiplastics Hearthcaring (sur inscription au 04 76 93 17 18).

Cette manifestation, ouverte à toute personne en recherche d'informations sur les métiers, se tiendra :

Jeudi 12 décembre 2019 à 9h30
Au Lycée Bellevue, rue des Récollets
À Saint Marcellin
Entrée libre sans inscription
(sauf pour les groupes)
Renseignements : 04 76 96 17 18

MÉLI MÉLO DE PINCEAUX

La municipalité de Saint Aupre et Croqu'Arts vous proposent :

le onzième MELI MELO de PINCEAUX

C'est une rencontre des peintres amateurs de Saint Aupre et des communes voisines **au mois de mai 2020** dans la salle polyvalente de St Aupre dans le cadre du week-end "Passion et Art" sur le thème :

« dans le vent ! »

Nous invitons tous les peintres amateurs domiciliés sur les communes de St Aupre , St Etienne de Crossey , St Nicolas de Macherin , Miribel les Echelles , St Joseph de Rivière à participer à cette exposition en compagnie des membres de l'association Croqu'arts.

Pour se faire connaître, nous les invitons à s'inscrire par mail aux adresses ci-dessous en précisant leur

NOM – PRÉNOM – ADRESSE – TÉLÉPHONE – EMAIL

Evelyne Billion Grand - tél : 04 76 55 31 14

E-mail : evelyne.billiongrand@orange.fr

Christian Argoud - tél : 06 13 17 01 81

E-mail : christian.argoud@orange.fr

ou à envoyer leur inscription par courrier à l'adresse suivante :

CROQU'ARTS , Mairie , route de Champtoraz ,
38960 ST AUPRE

Les inscriptions seront closes le 27 AVRIL 2020

Un règlement et une fiche de participation seront envoyés par mail aux artistes après inscription .

~ Agenda

CALENDRIER 2019

DÉCEMBRE

Jeudi 12 goûter de Noël / UNRPA
Vendredi 20 repas de Noël des écoles / Ecole

CALENDRIER 2020

JANVIER

Vendredi 3 vœux du Maire / Municipalité
Dimanche 12 vente boudins / chasse
Jeudi 16 tirage des rois / UNRPA
Dimanche 26 repas des Aînés / municipalité

FÉVRIER

Jeudi 13 assemblée générale / UNRPA
Mercredi 19 audition Ecole de Musique / Echo Alpin
Vendredi 21 défilé carnavalesque / Ecole

MARS

Samedi 7 concours de belote / ASR
Samedi 14 loto / Sou des Ecoles
Samedi 14 goûter des Aînés / AFR
Samedi 21 soirée La St Joseph / Comité des Fêtes
Samedi 28 concert de Printemps / Echo Alpin

MAI

Vendredi 1er safari pêche / Pêche
Du mercredi 6 au mardi 20 exposition / ADDIVE
Dimanche 16 brocante / ASR
Vendredi 22 don du sang / Don du sang
Samedi 23 safari pêche / chasse

JUIN

Samedi 6 st Glin-Glin / Comité des Fêtes
Dimanche 7 vente fleurs fête des mères / AFR
Dimanche 7 safari pêche / ASR
Samedi 20 kermesse / Sou des Ecoles
Dimanche 21 assemblée générale / Chasse

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE

mail : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

Accueil téléphonique au 04.76.66.81.74 de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à 17h.

Ouverture au public le mardi, le mercredi et le jeudi matin de 8h30 à 12h30.

Horaires d'ouverture de la déchetterie.

Mardi et Mercredi : de 8h à 12h.

Jeudi : de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Vendredi : de 14h à 18h.

Samedi : de 8h à 12h et de 13h à 17h.

MAIRIE ET

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture de l'accueil public :

le lundi de 16h00 à 19h00,

le mardi et le mercredi de 8h30 à 11h30,

le jeudi 14h00 à 17h00,

le vendredi de 8h30 à 11h30.

Tél : 04 76 55 21 69

Les élus :

- M. BUISSIERE, Adjoint à l'urbanisme, tient sa permanence le lundi de 18h00 à 19h00,

- M. le Maire vous accueille sur rendez vous le lundi entre 17h et 19h.

La cantine :

Pour tout contact utiliser la boîte mail :

cantine.mairiestjo@orange.fr

BIBLIOTHEQUE

Téléphone : 04.76.06.21.37

mail : bib.saintjo@orange.fr

Ouvert le mardi de 16h00 à 18h30,

le mercredi de 15h00 à 18h00 et

le samedi de 9h00 à 12h00.

Fermeture du 24 décembre 2019 au 4 janvier 2020.

PERI-SCOLAIRE LE SAC A JOUETS

Directeur : Pablo MARTINEZ.

Téléphone : 04.76.37.14.23.

mail : alsh.peri.sacajouets@hotmail.fr

Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30.

CRÈCHE LE SAC A JOUETS

Directrice : Sophie PUGET.

Téléphone : 04.76.55.28.79

mail : eajesacajouets@orange.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15